



BELLATRIX

ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARCHEA FUND - PATRIMOINE, classe B2 (LU0332993467)

un compartiment de ARCHEA FUND

Société de gestion : Bellatrix Asset Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif est la recherche d'une plus-value en capital à long terme et permet aux investisseurs de participer au potentiel de croissance d'un portefeuille diversifié d'actions et obligations grâce à une stratégie basée sur une sélection active de valeurs de sociétés internationales.

Politique d'investissement

Le compartiment investit principalement dans les catégories suivantes d'instruments : actions, obligations convertibles et fonds d'investissement. Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire. L'allocation entre les différentes catégories d'instruments est variable en fonction de la valorisation des différentes catégories d'instruments et des circonstances de marché.

Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser

une valeur de référence (benchmark).

La devise de référence du compartiment est exprimée en EUR.

La devise de la classe d'actions est exprimée en CHF.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 4 années.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe B2 sont classées dans la catégorie 6, car la valeur de l'action peut évoluer fortement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être élevés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- Risque de crédit** : l'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur des titres en question peut refuser ou se trouver dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie

du paiement des intérêts ou du montant principal de ces titres. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres ;

- Risque de contrepartie** : le recours à des instruments dérivés qui ne sont pas cotés sur une bourse ou négociés sur un autre marché réglementé (instruments de gré à gré) comporte le risque de contrepartie dans le sens que les contreparties de ces instruments dérivés peuvent se trouver à un certain moment dans l'incapacité d'honorer tout ou partie de leurs engagements envers le compartiment ;
- Instruments dérivés cotés à but de couverture** : le recours à des contrats futures a pour objectif d'atténuer les risques de pertes sur le portefeuille en actions internationales ou atténuer les risques de taux d'intérêt internationaux sans pour autant pouvoir les éliminer ;
- Instruments dérivés cotés à but autre que de couverture** : le recours à des contrats futures a pour objectif d'augmenter le potentiel de gain du compartiment mais comporte un risque de levier dans le sens que le compartiment est davantage exposé aux risques des marchés actions internationaux et aux risques de l'évolution des taux d'intérêt internationaux que si le compartiment n'avait pas recours à ces instruments.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations plus détaillées sur les risques propres au compartiment figurent dans le prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.bellatrix.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,79%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maxi-

mal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

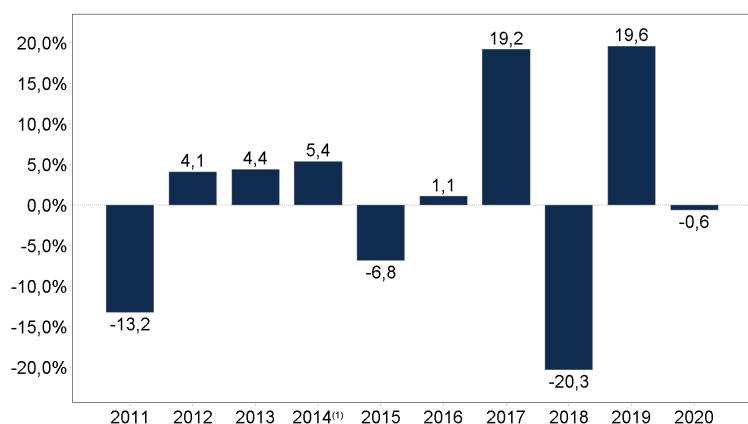
L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2020. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Le chiffre des frais courants exclut :

- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.bellatrix.lu.

Performances passées



(1) Changement de la devise de la part en décembre 2014 (EUR en CHF)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée :

- en EUR jusqu'au 09.12.2014
- en CHF depuis le 09.12.2014

Le compartiment a été lancé en 1998.

La classe d'actions a été lancée en 2007.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de ARCHEA FUND peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.bellatrix.lu.

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.bellatrix.lu. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de ARCHEA FUND ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus

du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment ARCHEA FUND - PATRIMOINE peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de ARCHEA FUND qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Les actions peuvent être converties en actions d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus du fonds.